

## Comptes Rendus

**Boudreault P.-W., ed., 2006, Génies des lieux : enchevêtrement culturel, clivages et ré-inventions du sujet collectif, Québec, Presses de l'Université du Québec, 283 pages**

**Jouve B. et Roche Y., eds., 2006, Des flux et des territoires : vers un monde sans États ?, Québec, Presses de l'Université du Québec, 377 pages**

Au moment où la mondialisation et l'ouverture des frontières semblent inaugurer un imaginaire de l'échange à dimension planétaire, apparaît aussi une dynamique de la différence, des clivages, voire de la barbarie. Par-delà l'unanimité altermondialiste, un sujet collectif est peut-être en train de tracer les lignes d'un nouveau « caractère social ».

Le développement de l'ouvrage s'articule d'abord sur l'objet et les enjeux de l'interdépendance culturelle et sociale dans le déploiement actuel de la mondialisation commerciale. Enfin, les auteurs présentent des illustrations d'action critique et de mouvements identitaires de citoyens organisés et engagés dans leur milieu respectif.

Il s'agit donc pour l'ouvrage de Boudreault d'une somme de sociologie en langue française qui veut montrer la place de ce domaine dans le champ international.

L'ouvrage de Jouve et de Roche présente pour objectif d'instruire le procès de cette hypothèse et de la mettre en débat en mobilisant différentes disciplines et questionnements issus de la vaste palette des sciences sociales. Fruit de l'activité de l'Observatoire international de géopolitique, mais aussi des chercheurs rattachés à de nombreuses autres institutions, il propose un bilan très nuancé, notamment grâce à un support cartographique de qualité, de la disparition (trop vite) annoncée des États.

Au total, voilà un livre de qualité, rodé auprès de quelques générations d'étudiants, au déroulement pédagogique convaincant qui mêle à la fois diversité de l'information et rigueur de l'analyse.

Georges Benko  
CEMI-EHESS

© 2006 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

**Camagni R. et Maillat D., eds., 2006, Milieux innovateurs. Théorie et pratique, Paris, Economica/Anthropos, 502 pages**

L'ouvrage présenté par Roberto Camagni et Denis Maillat acteurs infatigables du Groupe GREMI, porte sur 20 années de travail au sein de ce Groupe. Il s'agit de rassembler une bonne dizaine des meilleurs textes du GREMI pour montrer les forces du travail collectif.

Les dix-neuf papiers sont pris majoritairement de la *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, des années 1989 à 2001, et complétés par diverses sources. On y trouve également la reconstitution d'un article de Philippe Aydalot. Les 15 représentants du groupe tentent également d'être sélectifs, en publiant les meilleurs articles, dans le domaine du développement territorial et local et des mécanismes d'apprentissage collectif et de mise en réseau des savoir-faire et des connaissances locales nécessaires à l'émergence de l'innovation.

Les auteurs ont découpé ce champ scientifique vaste en cinq parties. L'introduction avec 3 chapitres parle des hypothèses et projets de recherche, puis les parties suivantes des concepts fondateurs et leur évolution, parlent approfondissements thématiques et méthodologiques, relations avec d'autres courants et finalement des politiques régionales.

Plus qu'un guide méthodologique, ce livre permet de découvrir une activité qui gagne à être connue. Il offre dans un langage clair et accessible, le moyen de savoir comment les milieux innovateurs, à la fois entreprises économiques et aventures militantes sont en mesure de tisser du lien social, ce qui est bien utile dans un monde de recherche de solidarité. Au total, cet ouvrage pose des points principaux pour une problématique encore souvent ouverte. Il se termine par une bibliographie internationale vaste et utile.

Georges Benko  
CEMI-EHESS

© 2006 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

---

**Heurgon E., ed., 2006, Le développement durable c'est enfin du bonheur !, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 408 pages**

gagnés par la loi de la « spirale du silence », un consensus médiatique et politique, qui Cet ouvrage intéressera de mon point de vue tous les lecteurs de GES car il est traversé implicitement par la thèse suivante. *Les enjeux de la constitution en territoire, et la façon dont des territoires réussiront à refonder une nouvelle alliance avec des entreprises sont au cœur de la question du développement durable. Il est donc nécessaire de faire émerger les outils de régulation dédiés à cette nouvelle alliance.* Issu d'un colloque sur le thème « Entreprises, Territoires : construire ensemble du développement durable ? », tenu à Cerisy en juin 2005, l'ouvrage souligne l'inadaptation des processus de décision actuelle tant des entreprises que des pouvoirs publics aux enjeux du développement durable : des politiques publiques dans lesquelles la responsabilité des décideurs n'est que faiblement engagée, car leur impact est souvent différé, des décisions d'entreprises, soumises à des objectifs de rentabilité à court terme face à une concurrence internationale exacerbée, qui les conduisent

à instrumentaliser les territoires, au mieux « perçus comme nœuds de réseaux dans de la gestion des flux », comme « réservoirs d'emplois », ou comme « zones de chalandise ».

Comme l'ouvrage est extrêmement copieux à tous points de vue, on insistera essentiellement sur cet aspect de recherche d'une réarticulation entre entreprises et territoires. La première partie vise à poser les termes du débat, à travers des interventions de praticiens du territoire et de chercheurs (spécialistes de géographie économique tel que P. Vetz et d'économie industrielle comme C. du Tertre), en soulignant, (1) qu'à l'intérieur même des entreprises, les tensions sont très fortes entre fragmentation des sites et des flux et besoins d'intégration de systèmes productifs dont les bases de la performance sont de plus en plus fondées sur les relations et non sur l'efficacité additionnée des différents modules (2) que les territoires ne peuvent être envisagés comme de simples « tiroirs » que les entreprises ouvrir pour puiser telle ou telle ressource de compétitivité, mais doivent se doter de projets propres – de ce point de vue, le rôle du national devant être réévalué-. La seconde partie vise à dessiner des « futurs souhaitables » organisés autour d'expériences de terrains (nouvelles dynamiques territoriales fondées sur une progression de la démocratie, et recherches d'une articulation cohérente des différentes échelles territoriales). La troisième présente des pratiques et démarches innovantes dans les entreprises et sur les territoires ; elle cherche ainsi selon les principes méthodologiques de la démarche de « prospective du présent » chère aux colloques de Cerisy à repérer dans les signaux faibles de pratiques des acteurs, les amorces d'une transformation des « futurs souhaitables » en « futurs (enfin) possibles ».

D. Kaisengruber repère cinq modèles de comportements d'entreprises par rapport au territoire et en matière de développement durable : *Un modèle « ingénieur »* qui vise à intégrer l'environnement dans la stratégie d'entreprise sans rupture avec le modèle de développement économique, par la mobilisation de ses élites techniques, parfois autour d'une perception aigüe de ce que pourraient être les apports de l'écologie industrielle, le plus souvent par l'utilisation de normes environnementales ISO 14000 et suivantes pour communiquer avec le public ; ce modèle est en définitive plus sensible à l'internationalisation des institutions de normalisation qu'aux territoires. *Un modèle dit « domestique »*, d'action au quotidien en relation avec l'environnement de l'entreprise, très sensible, lui, à l'engagement du dirigeant d'entreprise et à sa volonté de s'impliquer dans la vie locale ; ce modèle semble n'avoir qu'un faible impact sur le cœur de la stratégie de l'entreprise ; il trouve son prolongement dans les actions de grandes entreprises de la distribution qui mettent en avant des engagements d'achat responsable et d'audit de production chez les sous-traitants qui nous conduit au troisième modèle, *modèle managérial de la responsabilité sociale* : pour les grandes entreprises, il s'agit essentiellement de rabattre la problématique du développement durable sur la gestion du risque pour l'entreprise : maîtriser le risque environnemental ou le risque social par des procédures éprouvées. Enfin il reste un modèle *communautaire* qui sépare le fait de faire du business – il n'y aurait qu'une seule façon de le faire- et le fait de rendre au territoire ce qu'il a donné, en redonnant à la communauté une partie de la richesse créée (modèle des entrepreneurs de la Silicon Valley). En définitive, des initiatives ponctuelles, même si elles laissent des traces, et des pratiques qui peuvent s'ancrer au cœur des entreprises, mais qui peinent à s'articuler au Territoire, même si leur recension permet de sortir d'une image par trop simpliste de ces articulations.

De la même façon, les bilans esquissés sur les pratiques territoriales montrent qu'on est encore qu'au début de ce qu'il est nécessaire de mettre en œuvre pour atteindre au

souhaitable : la première génération d'Agenda 21 locaux dans leur étonnante similitude d'un territoire à l'autre apparaissent par exemple, le plus souvent comme des exercices plaqués, et non comme des outils transformant de façon significative les pratiques. On comprend donc à cet endroit l'appel à l'inventivité qui traverse le colloque. La contradiction qui peut exister entre entreprises et territoires tient si l'on suit divers intervenants à deux composantes ; la première réside dans le projet sociétal susceptible d'unifier des comportements d'acteurs aujourd'hui divergeants ; la seconde dans les outils de gouvernement et les pratiques d'évaluation qui lui sont liées.

Le colloque a cherché à dégager de nouveaux principes de comportement à travers des notions comme celle « *d'abondance frugale et solidaire* », mais aussi de « *société de la maintenance* », fondée sur l'usage des biens plus que sur leur possession, capable de retenir les emballements de l'économie de production et de consommation, et respecter des temporalités nouvelles : celles qui permettent de produire des biens collectifs, de stabiliser des territoires et d'agir sur des compétences relationnelles qui ont besoin de cette stabilité pour se former. De la même façon, l'idée du société du « *prendre soin* » (voir l'intervention de T. Ribaut, p. 369 et suiv.) s'oppose à une conception de l'économie des services « qui vise à renforcer la capacité séductrice des biens » et qui impose une vision réductrice des besoins humains, les personnes n'existant qu'en tant que « clients », et donc comme autant de dic-tateurs inconscients et irresponsables du système économique.

C'est à cet endroit qu'on retrouve la nécessité de penser et donner des institutions à l'articulation territoires/ entreprises : Si les capitalismes trébuchent sur la nécessité de mettre en place des dispositifs visant à pérenniser les conditions de reproduction de leurs propres facteurs de production (travail, nature, territoire), c'est bien parce que cette reproduction ne peut se faire à partir de critères d'évaluation internes à l'entreprise. C'est dans ce sens qu'il faut prendre au sérieux les propositions visant à « *intégrer la dimension territoriale dans les processus décisionnels, (...) à inscrire des obligations territoriales dans la loi et la réglementation, (...) à inscrire dans l'économie des outils objectivant la performance territoriale* » (p. 14). Ces propositions s'appuie sur un corpus déjà bien affirmé, qui différencie les biens et services selon leur nature et leur destination ; parmi ces biens, certains « *se détruisent lorsqu'on les fractionne* » (c'est le cas des écosystèmes), et d'autres « *se multiplient en se partageant* » (biens de connaissances et compétences relationnelles par exemple). Ce sont ces biens qui justifient qu'on cherche à déplacer les critères de performance aujourd'hui retenus comme dominants, lesquels ne sont capables de mesurer les gains de productivité ou de rentabilité que sur des biens industriels ou de services à la personne, individuels et marchands. On ne peut donc changer les objectifs qu'en changeant aussi les outils d'évaluation tant des entreprises que des politiques publiques. Les liens entreprise/ territoire induits par le modèle « industriel » de la performance reposent aujourd'hui, dit C. Du Tertre, sur un principe de *responsabilités disjointes* entre entreprises et territoires, qui empêche les premières de reconnaître non seulement les externalités négatives qu'elles produisent, mais aussi et surtout les externalités positives dont elles profitent ou qu'elles génèrent. Le colloque dessine ainsi la voie d'une ouverture du champ de l'évaluation de la performance aux externalités, qui passe par la reconnaissance de la complexité des effets des actions humaines (effets immédiats et effets médiats), la reconnaissance de registres de performance non homogènes, et enfin « *la capacité à distinguer les indicateurs de performance obtenue et les indicateurs de leviers de performance* ». Cette distinction apparaît comme un élément clé au regard de ce que l'on veut

produire en développement durable, en matière de coopération entre entreprises et territoires : permettre une dynamique de production des « *patrimoines collectifs immatériels* » qui sont constitutifs des territoires. Le colloque rejoint en cela une voie explorée dans d'autres publications (voir notamment *Géographie, Économie, Société*, vol. 6, n° 3, Juil.-Sept. 2004) qui cherchent à partir d'une réévaluation du concept de patrimoine, à contribuer à l'émergence de nouveaux outils de régulation des dynamiques économiques.

Martino Nieddu  
*Université de Reims*

© 2006 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

---

**Lacaze J.-P., 2006, La transformation des villes et les politiques publiques 1945-2005, Paris, Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, 255 pages**

Cet ouvrage de trois parties et de onze chapitres traite la ville comme un phénomène changeant. Ville, peu de mots ouvrent sur un éventail de significations et de références aussi vaste. Pour la plupart des gens, la ville est un espace à vivre, le lieu d'habitation, le travail, les amis... Elles accueillent des grands événements de la vie politique, culturelle ou sportive.

L'auteur commence avec la définition urbaine en décrivant ces différents aspects : la ville dans sa région, les réseaux de villes européens, les fonctions économiques et la ville comme espace social et politique. Puis il enchaîne sur la formation du réseau des villes françaises finalement pour aboutir sur les voies du hasard et de la nécessité, allant des transports aux prix immobiliers.

La deuxième partie du livre commence avec les avatars de l'urbanisme à la française, et l'urbanisme à la fin du siècle, où particulièrement de l'aménagement de période récente, pour aboutir à l'âge d'or de l'aménagement du territoire et le rôle de la Datar pour montrer l'importance qu'elle a trouvée dans sa vie de plus de 40 ans. La section se termine d'une part avec Paris et le développement économique, et de l'autre en parlant industrialisation et développement local dans les régions.

La troisième partie tente de faire le retour sur la question du logement, puis passe au rôle des politiques publiques. L'ouvrage se termine avec un débat sur les villes françaises en 2050, l'évolution des différentes catégories de quartiers et la présentation des différents scénarii. L'ouvrage se termine avec les voies et moyens des politiques publiques comme une conclusion.

Le livre est agréablement présenté, lecture facile même pour les étudiants débutants. Il demeure que cet ensemble constitue une véritable encyclopédie incontournable pour qui souhaite connaître l'évolution passée du champ de l'aménagement et l'ambition des aménageurs en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

Georges Benko  
*CEMI-EHESS*

© 2006 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

---



## Lecteurs

Les membres du Comité de rédaction lisent et évaluent régulièrement les manuscrits. Leur travail est complété par les expertises et les lectures critiques de nos collègues et amis hors du comité. Leur aide est précieuse, et garantit la qualité scientifique de la revue, nous tenons à les en remercier ici.

ABRANTES Marta (Lisbonne, Portugal)  
ALVERGNE Christel (Université de Bordeaux IV, France)  
AUGUSTIN-JEAN Louis (Université de Tokyo, Japon)  
BARATA SALGUEIRO Teresa (Université de Lisbonne, Portugal)  
BECKOUCHE Pierre (Université de Panthéon-Sorbonne, Paris, France)  
BILLAUDOT Bernard (Université de Grenoble II, France)  
BOUINOT Jean (Université Panthéon-Sorbonne, France)  
BUSS Maria Dolores (Université de GEOSUL, Florianopolis, Brasil)  
CARY Paul (Université de Nanterre, France)  
CHANTEAU Jean-Pierre (Université Pierre-Mendès-France, Grenoble, France)  
CHAVANCE Bernard (CEMI-EHESS, France)  
COURLET Claude (Université de Grenoble II, France)  
DE SOUZA Maria Adélia (Université de Sao Paulo, Brésil)  
DEMAZIERE Christophe (Université de Tours, France)  
DESBIENS Caroline (University of Georgia, Athens, GA, USA)  
GÉNEAU DE LAMARLIÈRE Isabelle (Université Panthéon-Sorbonne, France)  
JOUVE Bernard (UQAM, Montréal, Canada)  
NIEDDU Martino (Université de Reims, France)  
PERRAT Jacques (ADEES Rhône-Alpes, Lyon, France)  
POLÈSE Mario (INRS, Montréal, Canada)  
RALLET Alain (Université de Paris XI, France)  
SAINT-JULIEN Thérèse ((Université Panthéon-Sorbonne, Paris, France)  
SHEARMUR Richard (INRS, Montréal, Canada)  
SILVA PIRES Elson Luciano (Rio Claro, Brésil)  
STASZAK Jean-François (Université de Genève, Suisse)

STROHMAYER Ulf (Université de Galway, Ireland)  
TERNAUX Patrick (Université de Grenoble II, France)  
TORRE André (INA-INRA, Paris, France)  
TREMBLAY Diane-Gabrielle (Télé-Université, Canada)  
VAN WUNNIK Lucas (Politècnica de Catalunya, ETSEIB, Barcelona, Espagne)  
VERDI Adriana (Sao Paulo, Brésil)  
ZIMMERMANN Jean-Benoît (EHESS, Marseille, France)